

Présents : Elus : Karine POIROT, Frédéric RICHARD, Alexandre GENNARO, Emilie DOHRMANN, Joséphine KUDIN.
Membres du comité de quartier inscrits sur la feuille de présence
M. MADELON directeur des services techniques

OBJET	PRECISIONS DE LA COMMUNE
ELECTION DU REFERENT DU COMITE DE QUARTIER	
Mme Maryse GARDA-FONTAINE est élue à l'unanimité des présents comme référente du Comité de Quartier Valmar. M. Ludovic FOURNIER est élu à l'unanimité des présents comme référent du Comité de Quartier Val Fleuri / Concorde.	Une réunion réunissant les référents des comités de quartier habitant et élu aura lieu une fois tous les comités de quartier réunions au moins 2 fois. Ce temps permettra de repreciser les rôles de chacun.
CIRCULATION	
Rue des Peupliers / Rue des Belledonnes. Les habitants font état d'un problème de respect de la priorité à droite. En vue d'améliorer le site et réduire la vitesse des conducteurs qui circulent depuis le Lycée, plusieurs pistes sont évoquées : <ul style="list-style-type: none"> • La pose d'un radar pédagogique. • Un panneau clignotant. • Un marquage au sol, éventuellement dans les deux sens. 	Mme Dohrmann précise qu'une étude conjointe avec Grand Chambéry est en cours sur cet axe jusqu'à l'entrée de la voie rapide.
Au niveau de la sortie Rue de La Poste, trop de conducteurs se voient refuser la priorité à droite.	La Police Municipale fait des contrôles.
Le stationnement au droit de la « cabane à récup » est problématique. De plus, l'emplacement se dégrade. Faut-il la maintenir puisque Emmaüs fait déjà de la récupération ?	Il ne faut pas opposer ce site avec Emmaüs mais travailler en Comité de Quartier sur l'amélioration de ce projet. C'est à la base un projet du CMJ à faire évoluer. Faut-il séparer la cabane à livres et la cabane à récup ?
Consignes d'utilisation de ce site : un règlement de fonctionnement existe.	Il peut évoluer si besoin.

DEVELOPPEMENT URBAIN	
<p>La commune a commandé une étude sur le développement urbain de la Ravoire. Cette étude fait apparaitre un potentiel de 1 700 logements sur la commune. Elle préconise des actions pour limiter la densité et le rythme de construction.</p> <p>Ce sujet ne concerne pas la ZAC Valmar. La commune travaille en parallèle les différentes possibilités d'évolution de cette ZAC. A noter que dans le cadre de cet outil de financement de l'urbanisme, si la densité diminue, il faudra regarder l'impact financier.</p>	<p>Le PLUi est en cours de modification pour limiter la densité.</p> <p>La commune lance également une concertation, notamment pour le centre, pour recueillir les souhaits des habitants en la matière.</p>
ACTIONS DE LA MUNICIPALITE / PROPETE	
<p>Pose de panneaux sur les sites de Containers Grands Volumes et de bacs roulants. Depuis :</p> <p>OPAC : 2 plaintes / 1 condamnation.</p> <p>Police Municipale : 5 verbalisations rue de La Poste.</p>	
<p>Chaises dans La Mère et détritrus sur le chemin.</p>	<p>Si les dysfonctionnements de propreté persistent au-delà d'une semaine, informer les Services Techniques via le site Internet de la Mairie (aller sur www.laravoire.fr puis démarches puis services techniques. La suite est assez intuitive.</p>
<p>Les bacs jaunes débordent régulièrement.</p>	<p>La cadence de ramassage dépend de Grand Chambéry. Si le débordement est très fréquent (toutes les semaines), on peut se poser la question de l'augmentation du cadencement, si c'est ponctuel, Grand Chambéry ne changera pas son mode de ramassage.</p>
<p>Nettoyage devant les commerces. Est-ce une obligation des commerçants ?</p>	<p>Point à regarder par la mairie.</p>
<p>Fientes de pigeons.</p>	<p>La nature est difficile à contenir....</p> <p>La commune réfléchit à une nouvelle intervention d'effaroucheurs.</p> <p>Rappeler l'interdiction de nourrir les pigeons.</p>
<p>Lancement de l'évènement « tous au compost » à partir du dernier week-end de mars pour 15 jours.</p>	

ACTIONS DE LA MUNICIPALITE / SECURITE	
Police Municipale.	Les patrouilles ont été multipliées par deux fin 2020. A ce jour, il y a eu 300 patrouilles au 1 ^{er} trimestre. Des patrouilles spéciales peuvent être mises en place suite à des signalements, y compris conjointement avec la Gendarmerie. Ne pas hésiter à contacter la Police Municipale ou composer le 17 en dehors des heures de présence de la PM.
Horaires et fonctionnement du Kebab.	La Mairie suit ce dossier de près pour éviter les débordements.
Sécurisation du parking Silo.	C'est en cours – la suite dépendra des résultats des demandes des subventions.
ACTIONS DE LA MUNICIPALITE / PROBLEMES DE STATIONNEMENTS	
La commune a suspendu la zone bleue jusqu'au 30 juin 2021 sauf aux environs du cimetière où elle reste valide.	La commune est preneuse de toute idée, toute suggestion sur la résolution des problèmes de stationnements. Le Maire rappelle que le comportement positif des usagers à l'égard des stationnements (pas de stationnement abusif) permettra de maintenir des zones à accès libre.
Accès sauvage aux copropriétés du Val Fleuri (devant les bâtiments Philippe II et Louis 1 ^{er})	Le problème sera évoqué lors d'un prochain comité de quartier.
ACTIONS DE LA COMMUNE / LOGEMENT	
Rénovation OPAC : La subvention de la commune doit être redistribuée aux locataires pour diminuer leurs charges.	Pour les propriétaires privés, il faut aller sur le site maprimerevov.gouv.fr
ACTIONS DE LA COMMUNE / CULTURE	
Mise en place du Bouquet des Bibliothèques par l'intermédiaire d'un « pass » commun avec 7 bibliothèques de l'agglomération de Grand Chambéry.	Adhésion possible auprès de la médiathèque de La Ravoire. L'adhésion unique à la médiathèque de La Ravoire reste possible.
<p>Karine POIROT</p>   <p>Elue déléguée au CQ Valmar</p>	<p>Frédéric RICHARD</p>   <p>Elu délégué au CQ Val Fleuri / Concorde</p>